

APPEL A PROJETS ART ET SCIENCE

Contexte

La Fondation Campus Paris Saclay, au titre du Programme Investissements d'avenir financé par l'Etat, met en œuvre le Projet La Diagonale Paris-Saclay, dans le cadre de son Action Science et société.

La Diagonale Paris-Saclay incarne l'ouverture sur la société de l'Université Paris-Saclay et entend animer le dialogue science et société en développant les interactions directes entre les scientifiques et les acteurs de la société : population du territoire, étudiants, artistes, scientifiques, industriels, acteurs sociaux et politiques.

L'objectif général de la Diagonale Paris-Saclay est d'encourager le dialogue science et société sur le nouveau campus et l'intégrer dans le territoire grâce à l'émergence d'une identité commune via le financement et l'accompagnement d'actions relevant de 3 thématiques : médiation, arts et sciences et patrimoines.

Dans le cadre du volet arts & sciences, la Diagonale lance un appel à projet destiné aux scientifiques du campus Paris-Saclay et aux artistes qui souhaitent travailler en leur collaboration, dans une démarche de recherche, création et de production.

Les projets retenus bénéficient d'une labellisation de la part *La Diagonale Paris-Saclay* Ils seront présentés par Le projet La Diagonale dans l'une de ses actions collectives, telles que le Festival CURIOSITas, mais aussi éventuellement lors d'ateliers, conférences, rencontres ou autres manifestations.

Selon le niveau de qualité de la proposition et après examen par le comité de pilotage de *La Diagonale Paris-Saclay*, les projets non financés peuvent toutefois bénéficier eux aussi d'une labellisation et donc d'une reconnaissance et d'un référencement et d'un affichage de la part de *La Diagonale Paris-Saclay*.

Les personnes intéressées par cet appel à projet mais ne connaissant pas d'artiste/ ou de scientifique sont invitées à prendre contact avec La Diagonale contact@ladiagonale.fr afin d'être mises en relation.

Critères d'éligibilité des projets arts & sciences

Sur les porteurs de projet :

- 1- Chaque projet est proposé par un binôme composé d'un-e scientifique qui est un enseignant-e-chercheur, chercheur-se ou ingénieur-e de recherche rattaché-e- à un établissement Paris-Saclay et d'un artiste engagé dans une pratique professionnelle démontrée.
- 2- Tant le scientifique que l'artiste peuvent appartenir à des collectifs.
- 3- Tant l'artiste que le scientifique ne peuvent présenter qu'une seule candidature dans le cadre de cet appel à projets.
- 4- Chaque projet est endossé par un établissement Paris-Saclay, qui devient le porteur de projet et recevra les fonds IDEX à allouer à la réalisation de chaque projet sélectionné.

Sur les champs scientifiques et artistiques :

- 1- Tous les champs scientifiques sont concernés (sciences fondamentales et expérimentales et sciences humaines et sociales).
- 2- Tous les thèmes artistiques sont concernés (arts visuels, arts de la scène, arts de la rue, composition sonore mais aussi le design, l'architecture, la BD, le cinéma, etc).

Sur la méthodologie

- 1- Le niveau de collaboration attendu entre artistes et scientifiques est celui où chacun s'engage de façon symétrique. Ceci devra être clairement explicité par la proposition de projet. Cette collaboration implique d'une part que le scientifique soit totalement investi dans le projet de production de l'œuvre artistique (installation, performance, texte, vidéo...) et d'autre part que l'artiste intervienne, notamment en le questionnant, dans le projet de recherche scientifique, cette dernière se voyant sans doute modifiée par le regard de l'artiste, les questions qu'il soulève, etc.
- 2- Le projet prévoit que toutes les productions scientifiques et artistiques résultant du projet sont cosignées par le scientifique et l'artiste, et le cas échéant par tous les scientifiques et artistes y ayant travaillé.

Sur les résultats escomptés

Résultat 1 : Le projet arts & sciences comporte un volet recherche, il donnera notamment lieu à des retours vers la communauté scientifique, via des présentations, publications ou autre mode de diffusion.

Résultat 2 : Le projet comporte un volet de création qui doit donner lieu une œuvre artistique originale, aboutie ou en phase de prototype.

Résultat 3 : Le projet devra aussi proposer des modes de diffusion de l'œuvre ou du prototype vers un public plus large (expositions, spectacles, ateliers, etc.). Les frais associés à cette diffusion seront inclus dans le budget proposé.

Résultat 4 : l'œuvre devra être présentée dans le cadre du Festival CURIOSITas (2014 et/ou 2015).

Dépenses éligibles pour un montant total compris entre 2 000 et 20 000€

- 1- La prestation artistique, à hauteur de 50% maximum de l'enveloppe totale demandée, qui comprend la rémunération de l'artiste (sur facture) ;

- 2- Toute autre dépense éligible au sens du [Règlement financier ANR- IDEX](#)

Critères d'évaluation des projets

- 1- La qualité scientifique du projet et l'inscription de celui-ci dans une démarche de recherche, notamment au travers du degré d'implication du scientifique et de son laboratoire dans le projet ;
- 2- La qualité artistique du projet et l'inscription de celui-ci dans une démarche de création ;
- 3- L'hybridation véritable entre la démarche de l'artiste et du scientifique afin de produire des créations artistiques originales en arts & sciences. Les projets où l'artiste développe en autonomie sa propre vision ou les projets où le scientifique se limite à fournir une expertise technique ne sont pas celles recherchées ici bien que ces modalités classiques soient parfaitement légitimes dans d'autres contextes ;
- 4- Le caractère novateur ou exploratoire du projet ;
- 5- Les perspectives du projet à long terme ;
- 6- La diffusion du projet et les publics ciblés ;

Les porteurs de projets n'hésiteront pas à mettre avant les points suivants le cas échéant : projet inter-établissements, partenariats avec des acteurs des territoires (associations, scolaires, groupes de citoyens, entreprises, etc.) dans leur démarche de création et de recherche, liens à l'international (partenariats, diffusion, collaborations...).

Processus de sélection des projets

L'évaluation des projets sera réalisée par un comité de sélection constitué d'experts extérieurs tant à l'établissement du porteur de projet qu'aux établissements concernés par le projet.

Ces experts sont issus du monde académique, scientifique, associatif, du milieu artistique ou culturel.

Chaque projet sera évalué par au moins deux de ces experts selon les critères d'évaluation prédéfinis.

Les avis rendus par les experts seront transmis au comité de sélection qui se prononcera in fine sur les projets à retenir et donc sur un choix définitif ainsi sur l'enveloppe financière accordée à chacun d'eux. Le comité de sélection sera constitué des experts et du comité de pilotage de La Diagonale Paris-Saclay.

Calendrier

Publication de l'appel à projets : le 23 janvier 2014

Clôture de l'appel à projets : le 4 avril 2014

Publication des projets sélectionnés: mai 2014

Fin des dépenses : 31 octobre 2015

Etablissements membres de l'Idex Paris-Saclay éligibles à cet appel à projets

AgroParisTech, CEA, CNRS, Centrale, ENS Cachan, Ecole Polytechnique, ENSAE ParisTech, ENSTA ParisTech, HEC Paris, IHES, INRA, INRIA, INSERM, Institut Mines Télécom (Télécom ParisTech, Télécom SudParis), IOGS, ONERA, Supélec, Systematic, Synchrotron Soleil, Université Paris-Sud, Université Versailles-Saint-Quentin

Dossier de candidature

Les projets sont à soumettre sous forme d'un fichier **unique** au format PDF sur le site de La diagonale Paris-Saclay : <http://www.ladiagonale-paris-saclay.fr/participer/art-science/aap-as/>

Devra aussi être fourni un visuel du projet, libre de droit, de taille minimale 850*850pix. Si le projet est retenu, ce visuel pourra être utilisé à des fins de communication.

Contact : contact@ladiagonale.fr